

MINISTRE DE L'HABITAT ET DU  
DEVELOPPEMENT URBAIN

MINISTRY OF HOUSING AND  
URBAN DEVELOPMENT

SECRETARIAT GENERAL

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES

DEPARTMENT OF GENERAL AFFAIRS

SOUS - DIRECTION DU BUDGET DU MATRIEL  
ET DE LA MAINTENANCE

SUB-DEPARTMENT OF BUDGET EQUIPMENT  
AND MAINTENANCE

SERVICE DES MARCHES PUBLICS

PUBLIC CONTRACTS SERVICE

DECISION N° **00372** /D/MINHDU DU **12 OCT 2023** PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DU  
MARCHE PASSE SUIVANT AUTORISATION DE GRE A GRE N°04834-23/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU  
26 SEPTEMBRE 2023, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES VOIRIES URBAINES DANS  
CERTAINES VILLES DU CAMEROUN EN DEUX (02) LOTS.

FINANCEMENT : FONDS ROUTIER – EXERCICES 2023 ET SUIVANTS.

LE MINISTRE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN,

- Vu la constitution ;  
Vu la loi n° 2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;  
Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;  
Vu le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 complétant certaines dispositions du décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;  
Vu le décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;  
Vu le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du ministère des marchés publics ;  
Vu la circulaire N°0000006/C/MINFI du 30/12/2022 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finance, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publics pour l'exercice 2023 ;  
Vu La circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du code des marchés publics ;  
Vu Le dossier de consultation relatif à l'autorisation de gré à gré N°04834-23/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA du 26 septembre 2023.  
Vu Le Procès-Verbal de la séance N°96 du 09 octobre 2023 de la CIPM proposant l'attribution aux entreprises ci-dessous.

### DECIDE :

Article 1<sup>er</sup> – Les soumissionnaires ci-après cités sont retenus comme adjudicataires des marchés relatifs à la consultation susmentionnée :

| LOTS | DESIGNATION  | VILLES     | SOUSSIONNAIRES   | MONTANTS TTC<br>(en F CFA) | DELAI<br>D'EXECUTION |
|------|--|------------|--|----------------------------|----------------------|
| 1    | Entretien de la route pharmacie Adama-Champ de prières-Inter route Gare marchandises.  | Ngaoundéré | CSCEC CAMEROUN SARL<br>BP: 7 761 Yaoundé<br>Tél. : 673 852 008           | 1 627 620 139              | Six (06) mois        |
| 2    | Entretien des voiries urbaines dans certaines villes du Cameroun « Tradex Ahala-Camp sonel : Voies d'accès au site touristique Eco Park. | Yaoundé    | RAZEL CAMEROUN<br>BP: 11306 Yaoundé<br>Tél. : 222 22 03 06/ 222 22 07 08 | 569 502 500                | Trois (03) mois      |

Article 2. - La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Ampliations :

- ARMP
- MINMAP
- CIPM/MINHDU



Yaoundé, le **12 OCT 2023**

**LE MINISTRE**

*Courtes née Ketcha Célestine*